



# Convention relative aux droits de l'enfant

Distr. générale  
11 juillet 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Comité des droits de l'enfant

### Décision adoptée par le Comité des droits de l'enfant en vertu du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications concernant la communication n° 35/2017\*

*Communication présentée par :* K.A.B.

*Au nom de :* L'auteur

*État partie :* Allemagne

*Date de la communication :* 26 septembre 2017

*Objet :* Retards excessifs dans la procédure d'asile ayant empêché un demandeur d'asile syrien de demander à bénéficier du regroupement familial en Allemagne

Réuni le 31 mai 2018, le Comité des droits de l'enfant, ayant examiné la demande de désistement du représentant de l'auteur, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 35/2017, conformément à l'article 26 de son règlement intérieur au titre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications.

---

\* Adoptée par le Comité à sa soixante-dix-huitième session (14 mai-1<sup>er</sup> juin 2018).

